



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS PROCÈS-VERBAL N°19

Réunion : 10/01/2023

Horaires : 14h 30 à 16h 30 Présentiel/Visio

Président(e) : Mr André LUCAS

Présent(e)s : Mmes Chantal DELOGE, Agnès IRLA, Ghyslaine SALDANA.

Mrs Patrick BOUDREAULT ; Francis DAUSSEING ; François IRLA, Jean-Claude LAFFONT

Excusés : Mrs Jacques ADGE ; Cyril DURAND ; Christian GRAS ; Roland MAURIN ; Christian VIDAL

Rappel

Permanence Hivernale

La commission organise une permanence du Vendredi 16h au Dimanche 9h pour traiter les arrêtés Municipaux pour terrains impraticables.

Seuls les documents envoyés sur permanence@occitanie.fff.fr seront pris en compte .

Au cours d'une saison, à partir de deux (2) matchs de championnat, consécutif ou non, reportés à la suite d'un arrêté de fermeture édicté par le propriétaire pour cause d'impraticabilité du terrain, le club doit fournir dès le troisième arrêté, un terrain de repli répondant aux exigences de l'épreuve ou à défaut validée par la commission d'organisation

A défaut de proposer un terrain de repli, la commission peut prononcer, après examen des éléments factuels, outre l'inversion de la rencontre pour ce qui concerne les rencontres de la phase Aller, une sanction envers le club fautif pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

Demandes de report de match

Toute demande de report de match doit obligatoirement être faite sur FOOTCLUB au plus tard 10 jours avant le match avec accord du club adverse.

Chaque demande sera étudiée par la CRGC et pourra être refusée si la demande n'est pas justifiée.

Compte tenu du nombre de matchs importants à reporter, la Commission pourra les reprogrammer en semaine.

Coupe D'Occitanie

La commission a effectué les tirages des 1/32^{ème} de Finale des Séniors Masculins et 1/8^{ème} de Finale des Séniors Féminines en direct chez notre partenaire INTERSPORT à Portet sur Garonne.

Les rencontres se dérouleront le Weekend des 28 et 29 janvier 2023.

Les tirages pour les jeunes se dérouleront le Jeudi 12 janvier à 14h en direct de la Ligue à Castelmaurou.

Cela concerne les :

U15 Féminines (1/16^{ème} les 4 et 5 février et 1/8^{ème} les 25 et 26 mars 2023)

U19 Masculins (1/16^{ème} les 28 et 29 janvier et 1/8^{ème} les 18 et 19 mars 2023)

U17 Masculins (1/16^{ème} les 28 et 29 janvier et 1/8^{ème} les 4 et 5 mars 2023)

U15 Masculins (1/16^{ème} les 4 et 5 février et 1/8^{ème} les 4 et 5 mars 2023)

Coupes Nationales

Futsal :

Nos 4 clubs qualifiés pour les 1/32^{èmes} de finale nationale se déplaceront le samedi 21 janvier 2023

ALF FUTSAL recevra l'**US QUINT FONSEGRIVES**

MONTBELIARD BELFORT recevra l'**UJS TOULOUSE**

MINOTS DE MARSEILLE recevra **PLAISANCE PIBRAC**

AS ST PRIEST recevra **MONTPELLIER MEDITERRANEE**

Foot Entreprise

Fin de parcours pour nos deux clubs engagés sur les 1/32^{ème} de finale

1/16^{ème} de Finale nationale féminines

Félicitation et tout notre soutien au club de **MONTPELLIER HSC** qualifié pour les 1/8^{èmes} de finale qui se dérouleront le 28 et 29 janvier 2023

Le club se déplacera à Lyon contre l'**OLYMPIQUE LYONNAIS**

Gambardella Crédit Agricole

Le club de l'**US COLOMIERS** s'est qualifié pour les 1/16^{ème} de Finale qui se dérouleront le 29 janvier 2023

Tirage au sort des 1/16^{ème} de finale le jeudi 12 janvier 2023.

Coupe de France

Le **T.F.C et RODEZ AVEYRON** représenteront notre Ligue pour les 1/16^{ème} de Finale le 21 janvier 2023

Analyse FMI

Les présentes décisions ci-dessous sont susceptibles d'APPEL devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements Généraux de la LFO.

Suivant l'article 16-Compétitions : Feuille de Match, Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les quatre (4) heures suivant les rencontres, sous peine d'amende fixée à l'annexe « dispositions financières ».

En cas de problème avec la tablette le jour de la rencontre pour établir la feuille de match :

- Vous devez faire une feuille papier traditionnelle.

- A la fin de la rencontre, lorsque l'arbitre a terminé et signé le document, vous devez le plus rapidement possible le scanner et le transmettre à la Ligue par mail uniquement à competitions@occitanie.fff.fr .

- En cas d'impossibilité, vous devez l'envoyer à la Ligue (service compétitions) par email, en dernier ressort par courrier postal dans les plus brefs délais.

Dans le cas où vous avez des problèmes avec la (les) tablette(s), prenez contact le plus rapidement possible avec nos informaticiens afin de résoudre vos problèmes.

Absence FMI

Date	Compétition	Match	N°Match	Décision CRGC
07/01/2023	U15 Régional / . / Poule C	Amtf Asptt 1 - Arrats Gimone Save 1	2458216 6	Amende 25€ club de Amtf Asptt 1 N°560820
07/01/2023	Coupe Occitanie U17 / Régionale / Groupe Unique	Albi Marssac Tarn Fa 1 - Onet / Agen Gages 1	2547552 4	Amende 25€ club de Albi Marssac Tarn Fa 1 N°560820
07/01/2023	Coupe Occitanie U17 / Régionale / Groupe Unique	Réquista/Pareloup 1 - Balma 2	2547554 2	Amende 25€ club de Réquista Pareloup 1 N°505910

Retard FMI

Date	Compétition	Match	N°Match	Décision CRGC
07/01/2023	Régional 3-Séniors/ Poule E	Val D'Adour F.C. 1-L'Isle Jourdain F.C 1	2454893 7	Amende 25€ club de Val D'Adour F.C 1 N°553203
07/01/2023	U14 Régional / Phase 1 / Poule C	Tlse Lardenne As 11- Arrats Gimone Save 11	2458421 2	Amende 25€ club de Tlse Lardenne As 11 N°524108
07/01/2023	U15 Fem. R1 A 11. / Phase 1 / Poule A	Sussargues Fc 1 - Can-Toul Fc 1	2516947 4	Amende 25€ club de Sussargues Fc 1 N°547494
08/01/2023	U15 Fem. R1 A 11. / Phase 1 / Poule B	J.Ent. Toul Croix D 1 - Blagnac 2	2516952 7	Amende 25€ club de J.Ent. Toul Croix D 1 N°527639
05/01/2023	Régional 2 Futsal / Poule A	Sc Narbonne Montplai 1 -Remoulins Sport Futs 1	2528175 0	Amende 25€ club de Sc Narbonne Montplai 1 N°581800
05/01/2022	Régional 1 Fut Féminin /Phase 1 / Poule Unique	Fc Bagatelle 1 - Lady Futsal Academy 1	2533457 3	Amende 25€ club de Fc Bagatelle 1 N°526462

08/01/2023	Cpe Occitanie Intersport Fem / Phase Régionale / Poule Unique	Béziers A. S. 1 - St Cyprien Fc 1	2549587 8	Amende 25€ club de Béziers A. S. 1 N°553074
08/01/2023	Cpe Occitanie Intersport Fem / Phase Régionale 0 - Poule Unique	Nîmes Metrop. Fem. 2 - Jacou Clapiers F.A 1	2549588 0	Amende 25€ club de Nîmes Metrop. Fem. 2 N°750342
07/01/2023	Coupe Féminin / U18 Ligue / Coupe Féminines U18 / Poule Unique	Montpellier As Ptt 1 - Nîmes Metrop. Fem. 1	2549593 4	Amende 25€ club de Montpellier As Ptt 1 N°503349
07/01/2022	Coupe Occitanie U19 / Régionale / Groupe Unique	Tlse Métropole Fc 11- Muret 11	2547557 9	Amende 25€ club de Tlse Métropole Fc 11 N°581893
07/01/2023	Coupe Occitanie U17 / Régionale / Groupe Unique	Narbonne Montplaisir 1- St Clément Mont 1	2547551 4	Amende 25€ club de Narbonne Montplaisir 1 N°581800
07/01/2023	Coupe Occitanie U17 / régionale / Groupe Unique	ASM34 1 - Ales Ol 1	2541411 9	Amende 25€ club de Asm34 1 N°561208

Matches non joués ou arrêtés

Date	Compétition	Match	N°Match	Décision CRGC
07/01/2023	U15 Fem. R1 A 11. / Phase 1 / Poule A	Béziers A. S. 1 - Perpignan Esp. Fem. 1	2516947 2	Match arrêté dossier transmis à la CRRM

SENIORS REGIONAL 1 POULE A

Suite au récent mail de la Mairie de CLERMONT L'HERAULT (le 09/12/22), soucieuse de maîtriser les dépenses liées à l'énergie, la Commune souhaite une programmation des rencontres REGIONALES en diurne.

Suite au courrier du club de CLERMONT L'HERAULT (503251) souhaitant à partir de mois de mars revenir à une programmation au SAMEDI soir

La CR Gestion des Compétitions section Séniors

- **ETUDIERA la demande au mois de Février 2023**

A ce jour les rencontres ont lieu **le DIMANCHE à 15H00.**

Match MONTPELLIER ATLAS PAILLADE / LUNEL du 15.01.23 à 15H00

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 04/01/23 par MONTPELLIER ATLAS PAILLADE (club recevant) pour jouer la rencontre le Dimanche à 17H30.

La CRGC Section SENIORS, Conformément aux Règlements Généraux de la LFO l'Article 59 - Chapitre 9 – Déroulement des Rencontres

⇒ Emet un avis favorable à la demande de MONTPELLIER ATLAS PAILLADE,

⇒ Programme la rencontre MONTPELLIER ATLAS PAILLADE / LUNEL Le 15/01/23 à 17H30.

Match ROUSSON / LE GRAU DU ROI du 18/12/23

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

⇒ **Décide** : de programmer la rencontre ci-dessous

- ROUSSON / LE GRAU DU ROI du 18.12.22 reporté **au 19/02/23**.

La CRGC informe les deux clubs (ROUSSON et LE GRAU DU ROI) qu'en cas de qualification en Coupe Occitanie Seniors le week-end du 28 et 29 janvier 2023, elle pourra reprogrammer la rencontre de championnat au week-end du 26/02/23.

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

SENIORS REGIONAL 2 POULE A

Match VAUVERT / LE GRAU DU ROI du 08/01/23

Suite à l'accord des deux clubs,

Suite l'accord de la Mairie de PALAVAS pour le prêt de leurs installations sportives en nocturne,

La CR Gestion des Compétitions Section SENIORS

⇒ Emet un avis favorable pour le report de la rencontre le 25/01/23

- VAUVERT FC / LE GRAU DU ROI se joue sur le terrain LOUIS BAUMES 2 Synthétique à PALAVAS à 20H30.

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

SENIORS REGIONAL 2 POULE B

Match AS MEDITERRANEE / POUVOURVILLE du 21/01/23 à 20h00

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 19/12/22 par le club AS MEDITERRANEE (club recevant) pour jouer la rencontre le Dimanche 22/01/23 à 15H00.

La CRGC Section SENIORS, Conformément aux Règlements Généraux de la LFO l'Article 59 - Chapitre 9 – Déroulement des Rencontres

⇒ Emet un avis favorable à la demande de AS MEDITERRANEE,

⇒ Programme la rencontre AS MEDITERRANEE / POUVOURVILLE Le 22/01/23 à 15H00.

Match CASTANET US / FOIX du 01/04/23 à 18H30

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 20/12/22 par le club CASTANET US (club recevant) pour jouer la rencontre le 01/04/23 à 20H30.

La CRGC Section SENIORS, Conformément aux Règlements Généraux de la LFO l'Article 59 - Chapitre 9 – Déroulement des Rencontres

⇒ Emet un avis favorable à la demande de CASTANET US,

⇒ Programme la rencontre CASTANET US / FOIX Le 01/04/23 à 20H30.

Match CASTANET US / BAZIEGE du 22/04/23 à 18H30

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 20/12/22 par le club CASTANET US (club recevant) pour jouer la rencontre le 22/04/23 à 20H30.

La CRGC Section SENIORS, Conformément aux Règlements Généraux de la LFO l'Article 59 - Chapitre 9 – Déroulement des Rencontres

⇒ Emet un avis favorable à la demande de CASTANET US,

⇒ Programme la rencontre CASTANET US / BAZIEGE Le 22/04/23 à 20H30.

SENIORS REGIONAL 2 POULE C

Match FOOTBALL CLUB COMTAL / MONTAUBAN du 21/01/23 à 19H00

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 21/12/22 par le club FOOTBALL CLUB COMTAL (club recevant) pour jouer la rencontre le 21/01/23 à 18H00.

La CRGC Section SENIORS, Conformément aux Règlements Généraux de la LFO l'Article 59 - Chapitre 9 – Déroulement des Rencontres

⇒ Emet un avis favorable à la demande de FC COMTAL,

⇒ Programme la rencontre FC COMTAL / MONTAUBAN Le 21/01/23 à 18H00.

REGIONAL 3 POULE B

Match FRONTIGNAN AS 2 / ST JEAN DE VEDAS du 21.01 à 19h30

Demande sur FOOTCLUBS saisie le 21.12.22 par le club de FRONTIGNAN (club recevant) pour jouer la rencontre le 21.01 à 18h30

La CRGC section Séniors, conformément aux Règlements Généraux de la LFO *Article 59 – Chapitre 9 – Déroulement des rencontres*

- ⇒ Emet un AVIS FAVORABLE à la demande de modification du club recevant
- ⇒ Programme la rencontre FRONTIGNAN AS 2 / ST JEAN DE VEDAS le 21.01 à 19h30

REGIONAL 3 POULE D

Match FLEURANCE / PY VALLE DES GAVES du 07/01/23 à 20H00

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 20/12/22 par le club FLEURANCE (club recevant) pour jouer la rencontre le 07/01/23 à 18H00.

La CRGC Section SENIORS, Conformément aux Règlements Généraux de la LFO l'Article 59 - Chapitre 9 – Déroulement des Rencontres

- ⇒ Emet un avis favorable à la demande de FLEURANCE,
- ⇒ Programme la rencontre FLEURANCE / PYR VALLEE DES GAVES le 07/01/23 à 18H00.

REGIONAL 3 POULE E

Match CARBONNE JS / RANGUEIL du 21.01 à 20h00

Demande sur FOOTCLUBS saisie le 01.01.22 par le club de CARBONNE (club recevant) pour jouer la rencontre le 21.01 à 16h

La CRGC section Séniors, conformément aux Règlements Généraux de la LFO *Article 59 – Chapitre 9 – Déroulement des rencontres*

- ⇒ Emet un AVIS FAVORABLE à la demande de modification du club recevant
- ⇒ Programme la rencontre CARBONNE JS / RANGUEIL le 21.01 à 16h00

Match FONSORBES 2 / VAL D'ADOUR du 15.01 à 15h00

Demande sur FOOTCLUBS saisie le 03.01 par le club de FONSORBES (club recevant) pour jouer la rencontre le 14.01 à 17h

La CRGC section Séniors, conformément aux Règlements Généraux de la LFO *Article 59 – Chapitre 9 – Déroulement des rencontres*

- ⇒ Constate que le club VAL D'ADOUR (visiteur) n'a pas donner suite à la demande du club visiteur dans le délai imparti (10 jours avant la date de la rencontre)
- ⇒ Emet un AVIS FAVORABLE à la demande de modification du club recevant
- ⇒ Programme la rencontre FONSORBES 2 / VAL D'ADOUR du 14.01 à 17h00

Match FONSORBES 2 / VAL D'ADOUR du 14.01 à 17h00

Après vérification de l'arrêté municipal de la ville de FONSORBES transmis le 09.12.2022, soucieuse de maîtriser les dépenses liées à l'énergie, la Commune souhaite une programmation des rencontres R3 le dimanche à 13h ou 15h.

La CRGC Section SENIORS

- ⇒ Reprogramme la rencontre FONSORBES 2 / VAL D'ADOUR le 15.01 à 15h

Matchs FONSORBES 2

Demandes sur FOOTCLUBS saisies par le par le club de FONSORBES (club recevant) pour jouer les rencontres du 05.02 – 05.03 et 26.03.2023 le samedi à 17h

Après vérification de l'arrêté municipal de la ville de FONSORBES transmis le 09.12.2022, soucieuse de maîtriser les dépenses liées à l'énergie, la Commune souhaite une programmation des rencontres R3 le dimanche à 13h ou 15h.

La CRGC Section SENIORS

- ⇒ Maintien les rencontres ci-dessous le dimanche à 15h
 - FONSORBES / ORLEIX
 - FONSORBES / CARBONNE
 - FONSORBES / ISLE JOURDAIN

REGIONAL 3 POULE F

La CR des Terrains et Equipements, informe que l'éclairage du stade Bel Air à Lacapelle Marival ne répond plus aux normes FFF – E6

La CRGC Section SENIORS

⇒ Programme à compter de ce jour, toutes les rencontres du club ELAN MARIVALOIS le dimanche à 15h

REGIONAL 3 POULE G

Match ST ALBAN AUCAMVILLE / ST AFFRICAIN du 14.01 à 18h au stade M. Coudon à Saint Alban

Suite réception de l'arrêté municipal de la ville de ST ALBAN interdisant les terrains du 11 au 15 janvier inclus

Suite réception de l'accord de prêt du terrain synthétique du stade Picque Peyre de la ville de FENOUILLET

La CRGC Section SENIORS

- Programme la rencontre ST ALBAN AUCAMVILLE / ST AFFRICAIN du 14.01 à 18h au terrain synthétique du stade Picque Peyre à FENOUILLET

COUPE OCCITANIE U20

Pour faire suite au mail du club ALBERES ARGELES (552756) du 23/11/ 2022, informant du FORFAIT GENERAL de l'équipe U20 REGIONAL POULE B en Championnat .

La C.R Gestion des compétitions section Jeunes ENREGISTRE LE FORFAIT de l'équipe de ALBERES ARGELES en Coupe Occitanie U20.

En conséquence la rencontre Coupe Occitanie U20 du 28.01.23 -

- **ALBERES ARGELES / PORTET CARR REC est ANNULEE.**

U20 REGIONAL POULE B

Match SETE FC / FABREGUES du 10/12/22

Suite à la décision de la CRRM du 14/12/22 PV N°22 – Donnant match à rejouer –

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

⇒ **Décide** : de faire rejouer la rencontre, sur les week-ends de rattrapage prévus au planning de la LFO

- SETE FC / FABREGUES à rejouer le 07/01/23

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions, après étude de la demande de report pour la rencontre U20 REGIONAL POULE B du 07/01/23

⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à cette demande.

- SETE FC / FABREGUES est maintenue à sa date initiale le 07/01/23 à 17H30.

COUPE OCCITANIE U19

Suite mail du club de BAGNOLS PONT informant que l'équipe U18 ne se déplacera pour la rencontre Coupe Occitanie U19 le 07.01.23

La CRGC Section JEUNES,

⇒ Entérine le forfait de l'équipe U18 de BAGNOLS PONT pour la rencontre du 07.01 NIMES CHEMIN BAS / BAGNOLS PONT

⇒ L'équipe NIMES CHEMIN BAS est qualifiée pour le prochain tour de la Coupe Occitanie U19

La désignation de Mr FAZAI Yanis arbitre officiel a été supprimée

Match M. ARCEAUX / ENT. BRE USB 2 PTTAS du 07.01.23

Le District de l'HERAULT informe la CRGC Section JEUNES et COUPES, que le club M.ATLAS PAILLADE a fait appel de la décision de la CDRC du District de l'Hérault du 12.12, concernant le dossier M.ARCEAUX / M.ATLAS PAILLADE (match Coupe Occitanie U19 phase District du 27.11.22).

Ce dossier sera étudié par la C. départementale d'Appel du District le 12.01.2023

La CRGC Section JEUNES et COUPES

⇒ Décide de REPORTER à DATE ULTERIEURE la rencontre du 07.01 M.ARCEAUX / ENT. BRE USB 2 PT AS

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

⇒ **Décide** :

- ⇒ De reporter au 04.03.2023 les 1/16èmes de finale de la Coupe Occitanie U19 prévu le 28.01.2023
- ⇒ de reprogrammer les rencontres de Coupe Occitanie U19 non jouées le week-end du 7.01.2023, sur le week-end du 28-29 janvier 2023
 - VERGEZE EP 11 / BEZIERS AS 11 est reportée au 28.01.23
 - ENT. VIL. MAGUELONE 1 / NIMES OL 11 est reportée au 28.01.23
 - M. ARCEAUX 1 ou M. ATLAS PAILLADE 11 / ENT BRE USB 2 PTJ AS 11 est reportée au 28.01.23

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

U18 REGIONAL 1 POULE A

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide :**
- ⇒ De reporter au 04.03.2023 les 1/16èmes de finale de la Coupe Occitanie U19 prévu initialement le 28.01.2023
- ⇒ De reprogrammer les rencontres du championnat U18 R1 non jouées aux dates initialement prévues, sur le week-end du 28-29 janvier 2023 et/ou week-end de rattrapage prévu sur le planning de la LFO
 - MILLAU SO / CANET ROUSSILLON FC non jouée le 03.12 est reportée au 28.01.23
 - BLAGNAC / CASTELNAU CRES. non jouée le 10.12 est reportée au 28.01.23
 - NIMES OL / RODEZ AV non jouée le 10.12 est reportée au 25.02.23
 - BEZIERS AS / ALES OL non jouée le 10.12 est reportée au 25.02.23

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

U18 REGIONAL 1 POULE B

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide :**
- ⇒ De reporter au 04.03.2023 les 1/16èmes de finale de la Coupe Occitanie U19 prévu initialement le 28.01.2023
- ⇒ De reprogrammer les rencontres du championnat U18 R1 non jouées aux dates initialement prévues, sur le week-end du 28-29 janvier 2023 et/ou week-end de rattrapage prévu sur le planning de la LFO
 - L'UNION ST JEAN FC / COLOMIERS 11 non jouée le 10.12 est reportée au 28.01.23
 - BALMA / MURET 11 non jouée le 11.12 est reportée au 29.01.23

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

U18 REGIONAL 2 POULE A

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide :**
- ⇒ De reporter au 04.03.2023 les 1/16èmes de finale de la Coupe Occitanie U19 prévu initialement le 28.01.2023
- ⇒ de reprogrammer les rencontres du championnat U18 R2 non jouées aux dates initialement prévues, sur le week-end du 28-29 janvier 2023 et/ou week-end de rattrapage prévu sur le planning de la LFO
 - MENDES AV FOOT LOZERE / BEUCAIRE STADE 30 non jouée le 10.12 est reportée au 28.01.23
 - BEUCAIRE STADE 30 / AS MEDEITERRANEE 34 non jouée le 17.12 est reportée au 04.03.23

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

U18 REGIONAL 2 POULE B

Match CONFLUENT LSP / ATHLETIC CLUB GARONA du 14.01 à 15h

Demande du club de ATHLETIC CLUB GARONA (visiteur) saisie sur FOOTCLUBS pour jouer la rencontre le 15.01

La CRGC Section JEUNES, conformément aux Règlements Généraux de la LFO Article 59 – Chapitre 9 – Déroulement des rencontres

- ⇒ Emet un avis défavorable à la demande du club visiteur
- ⇒ La rencontre est maintenue comme initialement prévu

COUPE OCCITANIE U17

Match ST ORENS / COLOMIERS du 08.01 à 15h

Demande par mail du club de ST ORENS (recevant) d'annuler leur demande de modification saisi sur FOOTCLUBS pour jouer à 13h

La CRGC Section JEUNES

- ⇒ Emet un avis favorable au club de ST ORENS
- ⇒ Maintien la rencontre ST ORENS / COLOMIERS le 08.01 à 15h

U17 REGIONAL POULE A

Match NARBONNE MONTPLAISIR / ALES du 18.02.23

Demande et accord des 2 clubs saisies sur FOOTCLUBS pour avancer la rencontre au 28.01.2023

La CRGC Section JEUNES

- ⇒ Emet un avis défavorable à la demande des 2 clubs, Ales est qualifié pour les 16^{èmes} de finale prévues le week-end du 28-29.01.23
- ⇒ La rencontre est maintenue comme initialement prévu

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de reprogrammer les rencontres du championnat U17 R non jouées aux dates initialement prévues, comme mentionné ci-dessous
 - BEUCAIRE EFC / BEZIERS AS 2 non jouée le 19.11 est reportée au 25.02.23
 - LUNEL GC / MENDE AV FOOT LOZERE non jouée le 03.12 est reportée au 28.01.23
 - NARBONNE MONTPLAISIR / BEZIERS AS 2 se rejouera (décision CRRM du 21.12.22) le mercredi 25.01 à 16h
 - MENDE AV FOOT LOZERE / MONTPELLIER HSC non jouée le 17.12 est reportée au mercredi 25.01 à 18h

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

U16 REGIONAL 1 POULE A

Suite à la programmation de la Coupe Occitanie Jeunes en U17 (qualification de CANET EN ROUSSILLON)

La CR Gestion des Compétitions des Jeunes DECIDE de REPORTER la rencontre de Championnat U16 REGIONAL 1 POULE A

- EFC BEUCAIRE / CANET EN ROUSSILLON du 07.01.23 est reportée à une date ultérieure.

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section Jeunes, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de programmer la rencontre
 - BEUCAIRE EFC / CANET EN ROUSSILLON du 07/01/23 reportée au 28/01/23.

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

U16 REGIONAL 2 POULE A

Match BEUCAIRE ST / ALES OL du 18/12/22

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de reprogrammer la rencontre non jouée, sur le week-end de rattrapage prévu au planning de la LFO
 - BEUCAIRE ST / ALES OL non jouée le 18.12 est reportée au 08.01.23

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section Jeunes, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de programmer la rencontre
 - ⇒ SEYSSES FROUZIN / TOULOUSE LARDENNE du 18/12/22 est reportée au Mercredi 25/01/23 à 16H00.

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

U15 REGIONAL POULE A

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section Jeunes, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de programmer la rencontre
- ⇒ MONTPELLIER HSC / LUNEL GC du 04/12/22 est reportée au Mercredi 25/01/23 à 16H00.
- Suite décision de la CRR du 07/12/22 PV N°21 (match à rejouer)

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

COUPE OCCITANIE U15

Match ET.S ST SIMON / AUCH FOOTBALL du 21.01 à 15h

Accord des 2 clubs saisi sur FOOTCLUBS pour jouer la rencontre le 22.01 à 13h au stade Marcel Sarcos n°2 à Toulouse

La CRTIS informe que le terrain Marcel Sarcos n°2 ne répond pas aux normes de la LFO

La CRGC Section JEUNES

- ⇒ Emet un avis favorable à la demande des 2 clubs,
- ⇒ Le club ET.S ST SIMON doit fournir un terrain conforme aux normes de la LFO soit minimum T6

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section Jeunes, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de programmer la rencontre
 - SEYSSE FROUZINS / TOULOUSE LARDENNE du 18/12/22 reportée au Mercredi 25/01/23 à 16H00

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

U14 REGIONAL POULE A

Match MENDE AV.FOOT LOZERE / LUNEL GC du 14.01 à 15h

Demande du club de MENDE AV.FOOT LOZERE saisie sur FOOTCLUBS pour jouer la rencontre le 14.01 à 13h

La CRGC Section JEUNES, conformément à l'article 59-3 : Les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure,

- ⇒ Emet un avis défavorable à la demande de modification
- ⇒ La rencontre est maintenue comme initialement prévu

Match NIMES OL / ST CLEMENT MONT du 14.01 à 15h

Demande du club de NIMES OL saisie sur FOOTCLUBS pour jouer la rencontre le 15.01 à 10h30

La CRGC Section JEUNES, conformément à l'article 59-3 : Les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure,

- ⇒ Emet un avis défavorable à la demande de modification
- ⇒ La rencontre est maintenue comme initialement prévu

Match MONTPELLIER HSC / BEAUCAIRE EFC du 14.01 à 15h

Demande et accord des 2 clubs pour jouer la rencontre le 14.01 à 14h

La CRGC Section JEUNES, conformément à l'article 59-3 : Les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure,

- ⇒ Emet un avis défavorable à la demande de modification
- ⇒ La rencontre est maintenue comme initialement prévu

U14 REGIONAL POULE B

Match ALBERES ARGELES / AV FOOT CATALAN du 14.01 à 15h

Accord des 2 clubs saisi sur FOOTCLUBS pour jouer la rencontre le 15.01 à 10h30

La CRGC Section JEUNES, conformément à l'article 59-3 : Les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure,

- ⇒ Emet un avis défavorable à la demande des 2 clubs
- ⇒ La rencontre est maintenue comme initialement prévu

Match TOULOUSE F.C. / CARCASSONNE FAC du 14.01 à 15h

Demande du club TOULOUSE FC pour jouer la rencontre le 14.01 à 13h

La CRGC Section JEUNES, conformément à l'article 59-3 : Les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure,

- ⇒ Emet un avis défavorable à la demande du club TOULOUSE FC

⇒ La rencontre est maintenue comme initialement prévu

U14 REGIONAL POULE C

Match UJS TOULOUSE / J.ENT. TOULOUSAIN du 14.01 à 15h

Accord des 2 clubs saisi sur FOOTCLUBS pour jouer la rencontre le 14.01 à 11h

La CRGC Section JEUNES, conformément à l'article 59-3 : Les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure,

⇒ Emet un avis défavorable à la demande des 2 clubs

⇒ La rencontre est maintenue comme initialement prévu

Match PAMIERS FC / TLSE LARDENNE AS du 14.01 à 15h

Demande et accord des 2 clubs (mail du 06.01.23) pour jouer la rencontre le 14.01 à 15h30

La CRGC Section JEUNES, conformément à l'article 59-3 : Les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure,

⇒ Emet un avis défavorable à la demande des 2 clubs

⇒ La rencontre est maintenue comme initialement prévu

U14 REGIONAL POULE D

Match L'UNION ST JEAN FC / MONTAUBAN du 14.01 à 15h

Accord des 2 clubs saisi sur FOOTCLUBS pour jouer la rencontre le 15.01 à 10h30

La CRGC Section JEUNES, conformément à l'article 59-3 : Les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure,

⇒ Emet un avis défavorable à la demande des 2 clubs

⇒ La rencontre est maintenue comme initialement prévu

Match BAGATELLE FC / BALMA du 14.01 à 15h

Accord des 2 clubs saisi sur FOOTCLUBS pour jouer la rencontre le 14.01 à 13h

La CRGC Section JEUNES, conformément à l'article 59-3 : Les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure,

⇒ Emet un avis défavorable à la demande des 2 clubs

⇒ La rencontre est maintenue comme initialement prévu

Match BAGATELLE FC / BALMA SC du 14.01 à 15h

Demande du club de BAGATELLE FC pour jouer la rencontre le 14.01 à 17h

La CRGC Section JEUNES, conformément à l'article 59-3 : Les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure,

• Emet un avis défavorable à la demande du club BAGATELLE FC

• La rencontre est maintenue comme initialement prévu le 14.01 à 15h

Match ALBI US / ALBI MARSSAC TFASPTT du 14.01 à 15h

Accord des 2 clubs saisi sur FOOTCLUBS pour jouer la rencontre le 14.01 à 13h

La CRGC Section JEUNES, conformément à l'article 59-3 : Les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure,

⇒ Emet un avis défavorable à la demande des 2 clubs

⇒ La rencontre est maintenue comme initialement prévu

REGIONAL 1 FEM

Match TOULOUSE / ST CYPRIEN du 15/01/23 à 15H00

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 23/12/22 par le club TOULOUSE (club recevant) pour jouer la rencontre le 14/01/23 à 20H00

La CRGC Section FEMININES, Conformément aux Règlements Généraux de la LFO l'Article 59 - Chapitre 9 – Déroulement des Rencontres

⇒ Emet un avis favorable à la demande de TOULOUSE,

⇒ Programme la rencontre TOULOUSE / ST CYPRIEN Le 14/01/23 à 20H00.

Match LATTES / RODEZ du 05/02/23 à 15H00

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 26/10/22 par le club LATTES (club recevant) pour jouer la rencontre le 05/02/23 à 13H00.

La CRGC Section FEMININES, Conformément aux Règlements Généraux de la LFO l'Article 59 - Chapitre 9 – Déroulement des Rencontres

- ⇒ Emet un avis favorable à la demande de LATTES ,
- ⇒ Programme la rencontre LATTES / RODEZ Le 05/02/23 à 13H00.

Match LATTES / COLOMIERS du 07/05/23 à 15H00

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 26/10/22 par le club LATTES (club recevant) pour jouer la rencontre le 07/05/23 à 13H00.

La CRGC Section FEMININES, Conformément aux Règlements Généraux de la LFO l'Article 59 - Chapitre 9 – Déroulement des Rencontres

- ⇒ Emet un avis favorable à la demande de LATTES,
- ⇒ Programme la rencontre LATTES / COLOMIERS Le 07/05/23 à 13H00

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section Féminines, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de programmer les rencontres ci-dessous
 - TOULOUSE METROPOLE / DRUELLE FC du 22/10/22 reportée au 25/02/23
 - TOULOUSE METROPOLE / MONTPELLIER AS PTT du 10/12/22 reportée au 18/03/23.

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

REGIONAL 2 FEM POULE B

Match CAHORS / PORT CAR REC du 07/01/23 à 18H00

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 22/12/22 par le club CAHORS (club recevant) pour jouer la rencontre le 07/01/23 à 17H00.

La CRGC Section FEMININES, Conformément aux Règlements Généraux de la LFO l'Article 59 - Chapitre 9 – Déroulement des Rencontres

- ⇒ Emet un avis favorable à la demande de CAHORS,
- ⇒ Programme la rencontre CAHORS / PORT CAR REC Le 07/01/23 à 17H00.

Match SCP FONTENILLES / LEGUEVIN du 21/01/23 à 18H00

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 07/12/22 par le club SCP FONTENILLES (club recevant) pour jouer la rencontre le 21/01/23 à 20H00.

La CRGC Section FEMININES, Conformément aux Règlements Généraux de la LFO l'Article 59 - Chapitre 9 – Déroulement des Rencontres

- ⇒ Emet un avis favorable à la demande de SCP FONTENILLES,
- ⇒ Programme la rencontre SCP FONTENILLES / LEGUEVIN le 21/01/23 à 20H00

Match ALBI MARSSAC / PORT CAR REC du 11/02/23 à 20H00

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 30/09/22 par le club ALBI MARSSAC (club recevant) pour jouer la rencontre le 11/02/23 à 18H00.

La CRGC Section FEMININES, Conformément aux Règlements Généraux de la LFO l'Article 59 - Chapitre 9 – Déroulement des Rencontres

- ⇒ Emet un avis favorable à la demande de ALBI MARSSAC,
- ⇒ Programme la rencontre ALBI MARSSAC / PORTET CAR REC le 11/02/23 à 18H00

Match CASTEL GANDALOU / LEGUEVIN du 22/04/23 à 18H00

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 26/09/22 par le club CASTEL GANDALOU (club recevant) pour jouer la rencontre le 22/04/23 à 20H00.

La CRGC Section FEMININES, Conformément aux Règlements Généraux de la LFO l'Article 59 - Chapitre 9 – Déroulement des Rencontres

- ⇒ Emet un avis favorable à la demande de CASTEL GANDALOU,
- ⇒ Programme la rencontre CASTEL GANDALOU / LEGUEVIN le 22/04/23 à 20H00

COUPE OCCITANIE FEM U18

Match ST ORENS FC / BLAGNAC du 07.01.23 – Coupe Occitanie FEMININES U18 -

Demande sur FOOTCLUBS en date du 21.12.22 effectué par le club de ST ORENS (club recevant) pour jouer la rencontre le 08.01.23 à 13H00.

La CRGC Section FEMININES

- Fait application de l'article 69.2 – Horaire - TITRE VII Les Coupes organisées par la LFO
- Emet un avis favorable à la demande du club de ST ORENS
- Programme la rencontre ST ORENS FC / BLAGNAC le 08.01.23 à 13h

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section Féminines, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

⇒ **Décide** : de programmer la rencontre ci-dessous

- CO COTEAUX / CAHORS est reportée **au 28.01.23** .

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

REGIONAL 1 FUTSAL POULE B

Suite décision de la CR Règlements et Mutations du 21.12.22 concernant le dossier :

Match N°24668249 : JEUNE ENTENTE TOULOUSAINNE 1 (527639) / PLAISANCE ALL STARS FUTSAL 2

(551773) du 07.12.2022 – Régional 1 Futsal :

LA COMMISSION DECIDE :

⇒ **MATCH A JOUER** à une date à fixer par la Commission compétente.

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section FUTSAL, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

⇒ **Décide** : de faire JOUER la rencontre non jouée le 07.12, sur la semaine de rattrapage prévu au planning de la LFO

- JEUNES ENTENTE TOULOUSAINNE 1 / PLAISANCE ALL STARS FUTSAL 2 se jouera le 18.01 à la salle polyvalente Alban Minville à Toulouse

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

PLAISANCE PIBRAC FUT 2 / FC BAGATELLE le 13.01 à 21h30 au gymnase Verne à Plaisance du Touch

Suite arrêté municipal de la ville de Plaisance du Touch interdisant le gymnase Verne du 04 au 31 janvier, et confirmation du club de PLAISANCE PIBRAC FUTSAL pour l'utilisation du gymnase Coustayrac à Pibrac

La CRGC Section FUTSAL

⇒ Programme la rencontre PLAISANCE PIBRAC FUT 2 / FC BAGATELLE le 13.01 à 21h30 au gymnase Coustayrac à Pibrac

REGIONAL 2 FUTSAL POULE A

Suite mail du Service des Sports de la ville de Montpellier, la Section FUTSAL confirme que la rencontre R2 FUTSAL du 05.01.23 MONTPELLIER MEDIT. FUTSAL 2 / INTERFUTSAL PAYS CAT. 2 se jouera à 20h30 au gymnase M. Cerdan à Montpellier

REGIONAL 1 FUTSAL FEM

Match US BAGATELLE / LADY FUTSAL ACADEMY du 05.01 à 15h

La CRGC Section FUTSAL,

⇒ Confirme que la rencontre US BAGATELLE / LADY FUTSAL ACADEMY se jouera le 05.01 à 20h30

REGIONAL 2 FOOTBALL ENTREPRISE

Match FREESCALE 2 / AS ACCENTURE du 09.01 à 19h45 au terrain Cerdan

Suite mail de la mairie de Toulouse, informant que les poteaux de but n'ont toujours pas été réparés

La CRGC Section FOOTBALL ENTREPRISE

- Programme la rencontre FREESCALE 2 / AS ACCENTURE le 12.01 à 19h45 au terrain synthétique de La Ramée.

Le Président
André LUCAS

La Secrétaire
Agnès IRLA